



## Extrait du Registre des Délibérations du Comité

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

S<sup>2</sup>LO

ID: 081-218101632-20251215-2025\_DEL80-DE

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Commune  
de  
MAZAMET

2025/05/13

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 22
REPRESENTEES	: 07
ABSENTS	: 04
VOTANTS	: 29

Date de Convocation : *Lundi 8 Décembre 2025*

Date d'Affichage : *Lundi 8 Décembre 2025*

Secrétaire de Séance : *Frédéric CÈNES*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

MONNIER Laurent par FABRE Olivier  
PUECH Benoît par AMALRIC André  
LAFONT Stéphanie par Françoise ROUQUETTE  
MARTY-MARINONE Evelyne par ARMERO Séverine  
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe  
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine  
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

Etaient absents :

GORIN Serge  
CHABBERT Cécile  
MARTIN Michel  
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde

**OBJET : Aide financière pour l'acquisition de dispositif de lutte contre les moustiques.**

Vu la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021 fixant les conditions et critères d'éligibilité pour bénéficier du programme d'aide financière pour l'acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques,

Vu les dossiers de demande déposés par des administrés ci-après désignés,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générales » du mardi 09 décembre 2025,

**DECIDE, Après en avoir délibéré**

- D'accorder les aides financières ci-après détaillées :

Nom	Prénom	Adresse	Montant facture	Montant subvention accordée
CAUQUIL	Eric	14 impasse La Combe	137,74 €	68,87 €
VAISSION	Denis	3 rue Ampère	286,39 €	75,00 €
BONNAFOUS	Thomas	11 rue des Marguerites	149,00 €	74,50 €
			<b>573,13 €</b>	<b>218,37 €</b>

Pour : 29

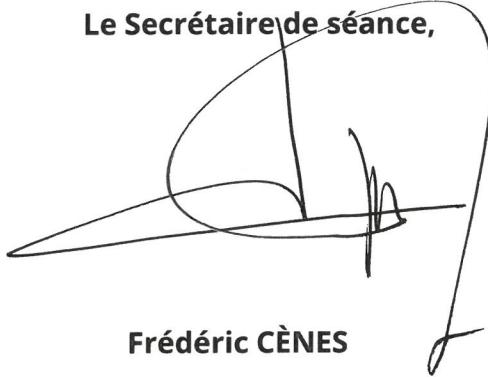
Contre : 00

Abstention : 00

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

Pour extrait conforme,

**Le Secrétaire de séance,**



Frédéric CÈNES



**Le Maire,**



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*